

# Réactions sur le système législatif

Les citoyens français non députés peuvent assister à l'Assemblée mais ne peuvent pas participer...

Le pouvoir est entre les mains des citoyens libres à Athènes, alors qu'à l'Assemblée nationale, le pouvoir est entre les mains des députés.

Les deux assemblées ont un impact à différentes échelles : l'ECCLÉSIA sert à faire évoluer Athènes mais l' AN influe tout un pays la France....

La procédure de vote se fait de manière indirecte car les citoyens élisent les députés qui eux votent les lois.

Les députés sont élus pour 5 ans ce qui permet aux citoyens de changer de parti selon la situation

Les représentants élus par le peuple sont chargés de voter pour les citoyens, c'est une démocratie représentative et non directe. Cela peut mener à des décisions que les citoyens n'auraient pas prises.

L'Assemblée nationale est constituée de députés certes élus par le peuple, mais qui sont des êtres indépendants de celui-ci, ils votent donc les lois qu'ils veulent. On peut donc se poser la question de si notre République est une démocratie.